

Célébration des 10 ans du Louvre – Lens

Lens, le 3 décembre 2022

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais

Nous voici réunis pour fêter un grand projet porté avec ferveur par tous les acteurs locaux à Lens, dans le Bassin minier et dans la région des Hauts-de-France et accompagné par l'État. Le Louvre Lens a aujourd'hui 10 ans ! Acteurs publics, mécènes, entreprises, monde associatif, tous ont accompagné cette aventure pour en faire aujourd'hui une évidence ! Permettez-moi tout d'abord d'excuser la ministre de la Culture qui avait annoncé sa présence et qui aurait souhaité être parmi nous ; elle est empêchée pour les raisons que vous connaissez. Elle m'a chargée de partager avec vous ce qu'elle aurait aimé vous transmettre en ce jour anniversaire.

Mesdames et Messieurs, L'État, vous le savez, est fortement engagé dans le Bassin minier

Il apporte une attention toute particulière à la redynamisation du bassin minier, ce territoire qui a pourvu à l'approvisionnement énergétique du pays pendant toute la 1^{ère} révolution industrielle et qui a subi de plein fouet la fermeture des industries minières et sidérurgiques dans les années 1980. La geste des mineurs, venus d'horizons multiples extraire cet « Or noir » dont le monde moderne tel que nous le connaissons est issu, oblige les services de l'État qui travaillent sur ce territoire. Signé en 2017 par le Premier ministre et les partenaires, l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier, l'ERBM, est donc suivi au plus haut niveau de l'État.

L'ERBM poursuit deux objectifs : changer la vie des habitants et rendre le territoire plus attractif en agissant sur tous les leviers de l'action publique. Permettez-moi d'en citer quelques-uns :

- la transformation du cadre de vie via la réhabilitation de plus de 23.000 logements miniers, la rénovation intégrée de plusieurs cités minières, la dynamisation des centres-villes, l'amélioration de la mobilité... ;

- le retour à l'emploi du plus grand nombre en développant l'économie, la formation, en favorisant l'insertion et en luttant contre les décrochages ;
- le développement de services à la population en valorisant les espaces naturels, le patrimoine culturel, en améliorant les services de santé et les équipements sportifs ;
- et bien sûr la préparation de l'avenir en renforçant les capacités d'ingénierie et les outils d'innovation, notamment par la création d'un institut fédératif de recherche avec les universités d'Artois, de Valenciennes, de Lille).

Lors de sa visite à Liévin le 2 février dernier, le Président de la République a réaffirmé l'engagement de l'État dans ce programme et lui a donné un second souffle en annonçant ou confirmant plusieurs mesures :

- le financement du volet « rénovation urbaine » pour 35 cités minières prioritaires à hauteur de 100M€, dont 30M€ disponibles dès 2022 ;
- l'accélération du financement État pour le volet « réhabilitation des logements énergivores », dans le but de consommer d'ici fin 2023 la totalité des 100M€ d'aides à la pierre promis dans le cadre de l'ERBM ;

- la relance des études pour créer une liaison ferrée rapide entre Lille et Hénin-Beaumont, dans le cadre du projet de Système Express Métropolitain, pour arrimer le développement du bassin minier à celui de la métropole lilloise ;
- le financement de 2000 Contrats Initiative Emploi applicables à titre exceptionnel aux bénéficiaires du RSA du bassin minier en 2022 et 2023 ;
- et également le lancement d'une opération « rebond industriel » sur les arrondissements de Lens et Valenciennes.

Nous sommes aujourd'hui à mi-parcours de cet Engagement et de belles réalisations sont déjà visibles dans vos villes et vos territoires, notamment pour ce qui concerne la rénovation des cités minières.

Mesdames et Messieurs, le Louvre-Lens s'est construit sur un ancien carreau de mine ; il s'inscrit dans la continuité de cette histoire, qui est tout simplement l'histoire de notre temps. Il constitue depuis son ouverture l'un des éléments essentiels d'un changement de regard sur le bassin minier, ce qui en fait aujourd'hui une destination phare en Hauts-de-France.

L'ERBM passe donc aussi par l'accès à la culture et je sais l'engagement de la DRAC pour fédérer tous les partenaires locaux et faire vivre ces projets pour rendre la culture accessible au plus grand nombre. Les nombreux contrats qui lient l'État et les intercommunalités (Clea, CTL) témoignent de la qualité et de la densité de ce dialogue, auquel je souhaite associer le département du Pas-de-Calais, signataire de ces contrats et résolument engagé dans le domaine de la lecture publique pour toutes et tous et tout au long de la vie. A l'été 2023, les rencontres culturelles du Bassin minier, annoncées par le Directeur régional des affaires culturelles à Wallers-Arenberg, permettront de faire vivre cette dimension essentielle de l'ERBM.

Le Louvre-Lens est en effet un équipement exemplaire, un musée innovant.

Car il est né d'une ambition : celle de la décentralisation culturelle. La vocation territoriale de nos grands établissements nationaux est partie intégrante de l'histoire des musées dans notre pays, depuis les dépôts révolutionnaires, les fameux dépôts Chaptal (an VIII), jusqu'à la période actuelle, avec les Microfolies développées avec succès par La Villette, les projet déconcentrés de la RMN-GP – à l'image du projet numérique MUSE présenté actuellement à Maubeuge – ou bien les grandes

expositions en région, à l'image d'Arts de l'Islam présentée dans 18 villes de France. Cette volonté d'ancrage territorial de l'État s'est également traduite par l'ouverture du Centre Pompidou-Metz en 2010 et bien entendu du Louvre-Lens en 2012. On doit la création de ce dernier à la vision partagée portée alors par le Président Jacques CHIRAC et par Daniel PERCHERON. Il est le fruit d'un partenariat exemplaire entre l'État et les collectivités territoriales (Région, Département, Communauté d'agglomération, Ville).

Le Louvre a mis à disposition son nom, son savoir-faire et ses collections, tandis que les collectivités – et notamment la Région propriétaire du bâtiment, et dont je tiens, au nom de l'État, à saluer l'engagement - sont responsables du fonctionnement de l'établissement. Je veux ici saluer les présidents-directeurs successifs, mais aussi les départements du Louvre et leurs conservateurs pour leur passion et leur engagement ici à Lens.

Le Louvre-Lens n'est pas une antenne du Louvre, c'est un « Louvre autrement » pour reprendre le mot d'Henri LOYRETTE : c'est un « Louvre à Lens » qui s'est adapté au territoire et à différents publics. Il ne s'agit donc pas d'une simple « translation » du Louvre en un autre lieu, mais d'une réflexion de fond sur

une autre façon de faire découvrir le Louvre et les collections nationales.

Depuis son inauguration le 4 décembre 2012 par le Président de la République François HOLLANDE, le succès ne s'est jamais démenti. Le Louvre-Lens a déjà accueilli 5 millions de personnes en 10 ans et l'objectif de 500 000 visiteurs par an, qui avait été fixé à l'ouverture, a été atteint avant la crise sanitaire (avec 533 171 personnes enregistrées en 2019, chiffre quasiment retrouvé en 2022).

Mais le Louvre-Lens n'est pas un musée comme les autres : avec 33 % de visiteurs issus des catégories populaires, ouvriers et salariés du bassin minier, il est au contraire unique en France. Avec l'accès gratuit à la Galerie du Temps, il est un formidable outil d'émancipation, d'éducation à l'art, de démocratisation culturelle. C'est un équipement ancré dans son territoire, un acteur culturel majeur au service du rayonnement, de l'attractivité et du développement économique de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et au-delà du Bassin minier, aux côtés d'EuraLens et bien entendu des « Sang et or ».

Je sais combien cet anniversaire s'est construit en étroite relation avec la mission Bassin minier, garante de la protection des 363 Biens inscrits aux côtés de l'État. Depuis 10 ans, un changement de regard s'opère donc, je le disais tout à l'heure, avec la reconnaissance de la valeur patrimoniale de ce passé minier et la transformation des paysages du « pays noir » en « archipel vert ».

Le prêt exceptionnel du Scribe accroupi, emblème des Antiquités égyptiennes du Louvre, au cours de cet anniversaire a été un véritable événement. Il a permis tout au long de l'année, notamment à travers le baptême du P'tit Scribe pour la clôture de « Parc en fête », mais aussi les 10 000 personnes rencontrées dans les opérations conduites hors les murs, de donner tout son sens et toute son ampleur à l'année Champollion, célébrant le 200e anniversaire du déchiffrement des hiéroglyphes.

Lorsqu'il a visité le Louvre Lens le 2 février dernier, le Président de la République a échangé avec des jeunes de lycée professionnel qui travaillaient à un atelier de scénographie et avec des collégiens qui avaient été initiés à la médiation

culturelle. Ce sont eux qui ont fait visiter la Galerie du Temps au Président de la République.

Chacun avait choisi son œuvre préférée et en parlait avec ses mots : ce fut un moment fort, puissant, émouvant.

La Galerie du temps, c'est précisément un élément majeur de la visite. Elle a été pensée et conçue pour un large public qui découvre l'art, dans un parcours chronologique qui va des grandes civilisations de l'antiquité au XIXe siècle. L'État et ses opérateurs prendront leurs responsabilités, Monsieur le Président de région. Il viendra à parité avec la région Hauts-de-France dans le cadre de son projet de rénovation. Nous mobiliserons notamment le fonds national d'aménagement du territoire et le dispositif Destination France pour « Renforcer l'attractivité de la destination Autour du Louvre-Lens et le potentiel touristique du Bassin minier Nord-Pas-de-Calais ».

Je sais également que le protocole d'accord-fondateur de 2005 prévoyait que « le Musée du Louvre, musée national organisé par décret, bénéficierait de l'appellation Musée de France pour le Louvre-Lens, s'agissant d'une seconde localisation pour la présentation des collections de l'État ». Cette question sera examinée avec diligence par les services du ministère de la

Culture, représentés ce soir. Ce sera fait avec l'attention que nous devons porter au réseau des 91 musées de France présents dans toute la région des Hauts-de-France dans le domaine de la politique scientifique et de la valorisation des collections, mais aussi dans une volonté, que je crois partagée, d'équilibre territorial et d'aménagement du territoire.

Permettez-moi de revenir rapidement sur 10 ans d'action culturelle de l'État en Hauts-de-France

Aux côtés des acteurs publics et des collectivités, l'État s'est fortement engagé dans cette région marquée par son passé industriel, ouvrier et minier, mais aussi par sa capacité de résilience et de résistance grâce à la Culture. En décembre 2020, le ministère de la Culture a signé avec la Région une convention-cadre qui permet de renforcer le dialogue, de définir des axes prioritaires et d'assurer le développement de filières d'excellence. Je pense notamment au cinéma, à l'image animée, à la création numérique pour lesquels le programme France 2030 peut apporter des moyens robustes et une stratégie européenne en faveur des industries culturelles et créatives. Je sais que le Préfet de région et les services de la DRAC suivent avec attention ces enjeux, notamment dans le cadre de programmes de numérisation du patrimoine et de l'appel à projet

« Grande fabrique de l'image » accompagnée par le CNC. Notre région a tout pour accueillir des clusters d'excellence dans le domaine de l'image et de la création visuelle.

Dans le domaine du patrimoine, ce sont près de 80 millions d'euros qui ont été engagés sur les grands projets de restauration du patrimoine en Hauts de France, auxquels il faudrait ajouter les quelque 8 millions d'euros inscrits au Plan de relance pour les cathédrales de l'État (Amiens, Beauvais, Soissons, Cambrai) et le Projet de Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts porté par le Centre des monuments nationaux, sans oublier les églises fortifiées de Thiérache dans le cadre du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache qui ont bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture et de l'engagement de ses services.

Dans le domaine des musées - notamment à travers le Contrat de Plan État-Région et la priorité accordée aux musées de petites villes – tout comme dans le soutien aux Scènes labellisées et conventionnées, aux salles lyriques, aux SMAC, aux pôles cirque, aux FRAC, aux centres d'art et aux équipes artistiques, l'État est pleinement engagé et mobilisé. Notre politique culturelle dynamique et innovante, à l'image du

déploiement du fonds d'innovation territoriale dans huit lieux de la Région – des tiers-lieux culturels et créatifs - croisant disciplines, publics et inventant de nouveaux rapports avec les habitants et les territoires.

Permettez-moi enfin d'évoquer le premier des services publics culturels de proximité, je veux parler des bibliothèques et médiathèques. Nous en comptons 16 000 sur le territoire national ; c'est un maillage extrêmement dense, un outil majeur d'inclusion sociale, mais aussi de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Dans le domaine de la lecture publique, la dotation générale de décentralisation permet d'engager quelque 8 millions d'euros par an dans la région. Beaucoup de projets ont été accompagnés en matière de construction d'équipements, d'extension ou de rénovation. Ici, dans le Bassin minier, les médiathèques de Grenay, de Pecquencourt ou de Courcelles-Lens ont été ouvertes grâce au soutien de l'État ; des projets de construction sont désormais engagés avec ce même soutien à Oignies, Libercourt ou Arleux.

Mesdames et Messieurs, ici à Lens, vous avez porté collectivement, vous avez porté avec ardeur une démarche d'innovation. Vous avez parié sur la culture comme vecteur

d'attractivité et de développement des territoires. Innover dans la culture et mieux répondre aux attentes des publics – notamment les plus fragiles et les plus éloignées - après la période de la COVID-19, c'est la priorité des politiques conduites par la ministre de la Culture. Paul VEYNE, le grand historien de l'Antiquité ne dit pas autre chose dans ses Mémoires : « Une culture est bien morte quand on la défend au lieu d'inventer ». Et vous, depuis 10 ans, au Louvre Lens, vous inventez un outil culturel singulier, inclusif et innovant, en d'autres termes un musée pour le XXIème siècle.

Nous tenons tout autant à vous en remercier qu'à vous en féliciter.

Joyeux anniversaire au Louvre-Lens et à ses équipes !